

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MASCARA
SOUS DIRECTION TECHNIQUE
DEPARTEMENT DE L'ETUDE ET PLANIFICATION RESEAUX D'ACCES

Réf : AT/DOT29/SDT/DEPRA/ 50/2025

Mascara, le 09/02/2025

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise
EURL OUANOU GROUPE

Sise à Cité El Falah SAADAT Bloc 3785 N°23 DJELFA

N° Téléphone : 07 71 32 21 99, 06 60 30 75 60 Mail : bilalwanooki@gmail.com

Marché N° : 30/2024 du 12/09/2024

Projet : Travaux de maintenance et/ou développement de la canalisations téléphoniques pour le réseau FTTX.

Lieu des travaux : Coopérative 100 Lots - Khalouia.

Objet : 2^{ème} Mise en demeure

1^{ère} Mise en demeure du 27/01/2025

- Vu l'invitation écrite transmis par e-mail en date du 21/01/2025.
- Vu les appels téléphoniques par SDT/DEPRA pour procéder à l'ouverture de chantier.
- Votre entreprise enregistre un retard très important pour l'ouverture de chantier cité ci-dessus.
- Faute de non-respect de vos engagements, et conformément à l'article 40 – condition de résiliation, Algérie Télécom peut unilatéralement procéder à la résiliation du marché N°30/2024 du 12/09/2024.

Je vous mets en demeure et je vous demande de remédier à cette situation inacceptable afin d'entamer le projet dans les meilleurs délais.


BENYAMINA Abdelkrim
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Mascara

